

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DE LA SUIPPE

DISPOSITIFS D'INFORMATION ET DE TRANSPARENCE SPECIFIQUES A L'INTERCOMMUNALITE

PREAMBULE

La loi « Chevènement » du 12 juillet 1999 relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale renforce les liens entre communes membres et groupement. L'article L.5211-39 du Code général des collectivités territoriales (CGCT) prévoit trois dispositifs d'information et de transparence :

1 – Rapport d'activités

Un rapport d'activités, accompagné du compte administratif de l'exercice, doit être adressé par le président de la communauté de communes ou d'agglomération au maire de chaque commune membre avant le 30 septembre de chaque année.

Il doit obligatoirement faire l'objet d'une communication par le maire au conseil municipal en séance publique au cours de laquelle les conseillers communautaires de la commune sont entendus.

2 – Rapport semestriel des conseillers communautaires

Les délégués de la commune doivent obligatoirement rendre compte à leur conseil municipal au moins deux fois par an de l'activité de la communauté.

RAPPORT D'ACTIVITES 2015 à transmettre avant le 30 septembre 2016 au maire de chaque commune membre

Ce rapport obligatoire a essentiellement pour objet d'améliorer la transparence et de favoriser un débat démocratique au sein des conseils municipaux. Son contenu est laissé à la libre appréciation du président. Une copie du compte administratif 2015 doit obligatoirement être jointe et, le cas échéant, une copie des comptes administratifs relatifs aux budgets annexes.

I – HISTORIQUE DE LA COMMUNAUTE

La Communauté de Communes de la Vallée de la Suipe a été créée par arrêté préfectoral le 17 octobre 2003.

Adhésion dès l'origine : 7 communes

- Auménancourt
- Bazancourt
- Boulton sur Suipe
- Heutréville
- Isles sur Suipe
- Saint Etienne sur Suipe
- Warmeriville

Les statuts ont fait l'objet de modifications :

- Avenant n° 1 en date du 11 mars 2004 (Article 6 : Nombre de vice-présidents).
- Avenant n° 2 en date du 20 octobre 2005 (définition de l'intérêt communautaire).
- Avenant n° 3 en date du 6 novembre 2008 (compétence Zone d'Aménagement Différée).
- Avenant n° 4 en date du 9 février 2009 (compétence Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux).
- Avenant n° 5 en date du 4 mai 2015 (compétence Aménagement numérique et mise en conformité avec les évolutions réglementaires)

II – CARTE D'IDENTITE AU 31 DECEMBRE 2015

A) LES COMMUNES MEMBRES

La Communauté de Communes de la Vallée de la Suipe est composée de 7 communes et compte désormais 8343 habitants suite au dernier recensement (population totale 2012)

Communes	Maires	Populations totales
AUMENANCOURT	Franck GUREGHIAN	973
BAZANCOURT	Yannick KERHARO	1985
BOULT SUR SUIPPE	Laurent COMBE	1688
HEUTREGIVILLE	Claude VIGNON	407
ISLES SUR SUIPPE	Guy RIFFE	811
SAINT ETIENNE SUR SUIPPE	Christophe MADELAIN	292
WARMERIVILLE	Patrice MOUSEL	2187

Les instances communautaires ont été renouvelées le 16 avril 2014 suite aux élections municipales de 2014.

B) LES INSTANCES

1 – LE PRESIDENT

Monsieur Yannick KERHARO préside l'assemblée depuis le 3 décembre 2003.

2 – LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

Le bureau communautaire est composé de 7 membres :

- Monsieur Yannick KERHARO
- Monsieur Claude VIGNON
- Monsieur Pol GRIFFON
- Monsieur Franck GUREGHIAN
- Monsieur Guy RIFFE
- Monsieur Laurent COMBE
- Monsieur Christophe MADELAIN

Il s'est réuni 12 fois au cours de l'exercice 2015.

3 – LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

La Communauté de Communes est administrée par un conseil communautaire, composé de 27 membres désignés suite aux élections municipales de 2015.

Communes	Noms – Prénoms
<u>AUMENANCOURT</u>	<u>Titulaires</u> Franck GUREGHIAN Elisabeth BAUDESSON Valérie FROMENT
<u>BAZANCOURT</u>	<u>Titulaires</u> Yannick KERHARO Denis PETIT Anne-Sophie ROMAGNY Cindy GOMES Thierry LEROUX Sylvie LONGHINI
<u>BOULT SUR SUIPPE</u>	<u>Titulaires</u> Laurent COMBE Marie-Odile LECLERE Céline BRUNHOSO Michel KLUBA Elodie SAUPIQUE
<u>HEUTREGIVILLE</u>	<u>Titulaires</u> Claude VIGNON Jean-Jack VELY
<u>ISLES SUR SUIPPE</u>	<u>Titulaires</u> Guy RIFFE Laurent DAUPHINOT Daniel AUGUSTE
<u>SAINT ETIENNE SUR SUIPPE</u>	<u>Titulaires</u> Christophe MADELAIN Nathalie BELAMY
<u>WARMERIVILLE</u>	<u>Titulaires</u> Patrice MOUSEL Jean-Michel LIESCH Armelle CHARBEAUX Myriam DOBIGNY Pol GRIFFON Marc LOURDAULT

Le Conseil Communautaire s'est réuni 9 fois au cours de l'exercice 2015.

4 – LES COMMISSIONS

COMMISSION PATRIMOINE	
<u>PRESIDENT</u> PoI GRIFFON	<u>MEMBRES</u> Marc LOURDAULT Myriam DOBIGNY Patrice MOUSEL Anne-Sophie ROMAGNY Jean-Michel LIESCH Céline BRUNHOSO Denis PETIT Thierry LEROUX Elisabeth BAUDESSON Daniel AUGUSTE

La commission « Patrimoine » s'est réunie 1 fois au cours de l'exercice 2015.

COMMISSION SCOLAIRE – PERISCOLAIRE	
<u>PRESIDENT</u> Laurent COMBE	<u>MEMBRES</u> Michel KLUBA Cindy GOMES

La commission « Scolaire - Périscolaire » s'est réunie 3 fois au cours de l'exercice 2015.

COMMISSION ENVIRONNEMENT	
<u>PRESIDENT</u> Claude VIGNON	<u>MEMBRES</u> Elodie SAUPIQUE Marc LOURDAULT Myriam DOBIGNY Valérie FROMENT Marie-Odile LECLERE Thierry LEROUX Nathalie BELAMY Laurent DAUPHINOT Denis PETIT Jean-Jack VELY Daniel AUGUSTE

La commission « Environnement » s'est réunie 2 fois au cours de l'exercice 2015.

COMMISSION FINANCES-COMMUNICATION	
<u>PRESIDENT</u> Christophe MADELAIN	<u>MEMBRES</u> Elodie SAUPIQUE Anne-Sophie ROMAGNY Valérie FROMENT Nathalie BELAMY

La commission « Finances-Communication » s'est réunie 1 fois au cours de l'exercice 2015.

COMMISSION DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

PRESIDENT

Guy RIFFÉ

MEMBRES

Jean-Michel LIESCH
Denis PETIT
Anne-Sophie ROMAGNY
Marie-Odile LECLERE
Laurent DAUPHINOT
Thierry LEROUX
Patrice MOUSEL

La commission « Développement économique » s'est réunie 1 fois au cours de l'exercice 2015.

COMMISSION EXTRASCOLAIRE – ACCUEIL JEUNE ENFANCE

PRESIDENT

Franck GUREGHIAN

MEMBRES

Michel KLUBA
Cindy GOMES
Armelle CHARBEAUX
Sylvie LONGHINI
Marc LOURDAULT

La commission « Extrascolaire – Accueil Jeune Enfance » s'est réunie 2 fois au cours de l'exercice 2015.

COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

PRESIDENT : Yannick KERHARO

TITULAIRES

Pol GRIFFON
Guy RIFFE
Christophe MADELAIN

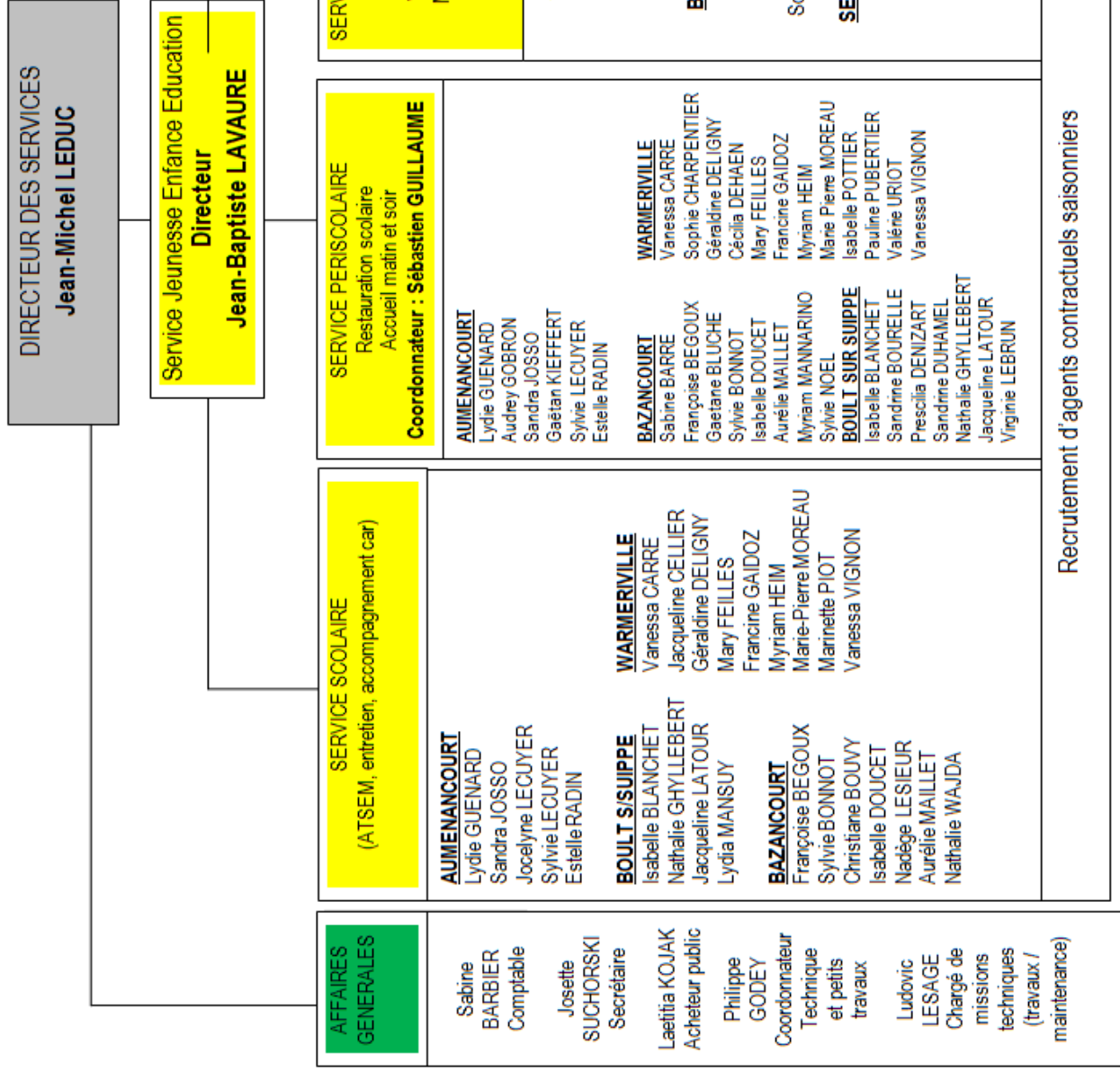
SUPPLEANTS

Claude VIGNON
Franck GUREGHIAN
Laurent COMBE

La commission « Appel d'offres » ne s'est pas réunie au cours de l'exercice 2015.

C) L'ORGANISATION ADMINISTRATIVE DE LA STRUCTURE

L'effectif communautaire est de 64 agents permanents au 31 décembre 2015.



64 agents permanents au 1^{er} janvier 2016

III - LES ACTIONS MENEES AU COURS DE L'ANNEE 2015

A) Pôle scolaire et de services à Boulton sur Suippe

Le pôle a été livré pour la rentrée scolaire 2015.
Il sera inauguré en 2016.
Le coût TTC global est de 6,6 millions d'euros.

B) Déconstruction/reconstruction de l'école maternelle de Bazancourt et construction de bâtiments périscolaire et de restauration

Les travaux ont débuté comme prévu en juin 2015 pour une durée de 18 mois.
La fin des travaux est prévue en 2016 pour la rentrée scolaire.
Le coût prévisionnel global TTC est de 4,3 millions d'euros

C) Les actions de développement économique

Le développement de la Zone d'Activités du Val des Bois située entre Isles sur Suippe et Warmeriville sur le secteur déclaré d'intérêt communautaire s'est poursuivi.

La commercialisation de la 4^{ème} tranche est quasiment achevée.
Seuls les lots 6 et 7 restaient à céder au 31 décembre 2015.

Un permis d'aménager modificatif du lot 10 d'une surface de 12 238 m² a été obtenu afin de pouvoir vendre des terrains d'une superficie d'environ 1 500 m².

Concernant la viabilisation d'une 5^{ème} tranche de travaux, des fouilles archéologiques ont été réalisées.
Un permis d'aménager pour une tranche 5A a été déposé.

D'autre part, le projet de création du Parc d'Activités Sohettes / Val des Bois porté par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Reims et Epernay en partenariat avec les Communautés de Communes de la Vallée de la Suippe et de Beine-Bourgogne se poursuit, les travaux ont débuté en 2014 pour une 1^{ère} tranche de 62 hectares dont 46 hectares cessibles.

Dans le même temps, des études importantes sont menées notamment sur :

- la desserte en Très Haut Débit par extension du réseau JUPITER de Reims et de la fibre optique. Les travaux, portés par le Syndicat Intercommunal d'Énergie de la Marne (SIEM) et financés pour partie par notre collectivité, ont commencés au 2^{ème} semestre 2015 et seront terminés pour l'été 2016.
- l'organisation globale de la plaque agro-industrielle de Bazancourt / Pomacle,
- la création d'une desserte routière, portée par le SMNR, pour le pôle agro-ressources et le contournement des villages de Pomacle dans un premier temps et de Bourgogne et Fresne les Reims ultérieurement.

Le Syndicat Mixte du Nord Rémois, regroupant les Communautés de Communes de la Vallée de la Suippe, de Beine-Bourgogne, la Communauté d'Agglomération de Reims Métropole et le Conseil Départemental de la Marne a été mis en place le 21 novembre 2011 pour porter les infrastructures primaires à mettre en œuvre sur ce large territoire du Nord Rémois concernant le développement du pôle Industries Agro – Ressources et la reconversion de la BA 112.

D) Étude d'entretien, d'aménagement et de valorisation de la rivière Suippe

Pour faire suite à la déclaration d'Intérêt Général obtenue en 2014, les premiers travaux ont été entrepris en 2015 pour une enveloppe de 35 000 € TTC.

E) Fonds de concours

Un fonds de concours de 214 708 € a été attribué à la Chambre de Commerce et d'Industrie de Reims et d'Eprenay (CCIRE) pour soutenir la mise en œuvre du Reims Bioéconomie Park

F) Actions scolaires

A titre indicatif, la charge scolaire 2015 s'élève à 1 008 786,00 € pour la Communauté de Communes de la Vallée de la Suippe y compris la cotisation au Syndicat Mixte Scolaire (106 203,00 €) et la contribution obligatoire due à l'école privée du Val des Bois (33 533,15 €) ce qui représente pour notre collectivité 1 212,59 € par élève, par an en maternelle et 680,34 € par élève, par an en élémentaire et 256,53 € par élève, par an pour un collégien.

Nous avons accueilli à la rentrée 2015, au sein de nos écoles primaires 941 élèves répartis comme suit :

- Pôle scolaire « Suippe des Marais » Auménancourt

Maternelle : 59 élèves

Élémentaire : 78 élèves

- Pôle scolaire « René CHAZOT » à Bazancourt

Maternelle : 93 élèves

Élémentaire : 149 élèves

- Pôle scolaire à Boulton sur Suippe

Maternelle : 65 élèves

Élémentaire : 132 élèves

- Pôle scolaire « La Doline » à Warmeriville

Maternelle : 137 élèves

Élémentaire : 228 élèves

Il convient également d'y ajouter 43 élèves de maternelle et 48 élèves d'élémentaire de notre territoire accueillis au sein de l'école privée du Val des Bois à Warmeriville.

G) Actions périscolaires, extrascolaires et accueil jeune enfance

1) Périscolaire

Des actions périscolaires sont menées les matins (1h), les midis (dont 2h de restauration scolaire) et les soirs dont les nouvelles activités périscolaires (NAP) (2h45) sur les sites suivants :

AUMENANCOURT
BOULT SUR SUIPPE
BAZANCOURT
WARMERIVILLE

Les communes d'Heutrégiville et d'Isles sur Suippe sont rattachées au Regroupement Pédagogique Concentré de WARMERIVILLE/HEUTRÉGIVILLE/ISLES-SUR-SUIPPE.

La commune de Saint Etienne sur Suippe est rattachée au Regroupement Pédagogique Concentré d'AUMENANCOURT/SAINT ETIENNE SUR SUIPPE.

Trois sites de restauration scolaire sont desservis par la Société API le midi en liaison froide (Auménancourt/Boulton sur Suippe et Warmeriville)

Un repas « Bio » est servi chaque semaine dans le cadre de ce contrat sur ces différents sites.

Le site de Bazancourt est desservi le midi par une prestation de service contractualisée avec le collège Georges Charpak à Bazancourt.

En 2015, ont été accueillis en moyenne par jour sur tous les sites :

Le matin	90 enfants
Le midi	375 enfants
Le soir	330 enfants

2) Extrascolaire

Des actions extrascolaires sont menées les mercredis et pendant les petites et grandes vacances scolaires sur les sites suivants en fonction des effectifs :

AUMENANCOURT
BOULT SUR SUIPPE
BAZANCOURT
WARMERVILLE

Des actions à destination des adolescents sont également mises en place.

En 2014, ont été accueillis en moyenne par jour sur tous les sites :

Les mercredis	70 enfants (10 200 heures d'animation/enfant)
Aux petites vacances	40 enfants (8 885 heures d'animation/enfant)
Aux grandes vacances	120 enfants (18 000 heures d'animation/enfant)
Pour les actions adolescents	12 jeunes concernés

Au total 910 enfants différents ont été accueillis dans nos structures périscolaires et extrascolaires, ce qui représente 189 000 heures d'animation.

3) Accueil Jeune Enfance

Deux crèches, l'une à Warmeriville, l'autre à Boulton sur Suipe, de par leurs agréments respectifs, permettent aujourd'hui un accueil de 45 places pour les enfants de quelques mois à moins de 3 ans.

BILAN FINANCIER GLOBAL 2015 DU SERVICE JEUNESSE ENFANCE EDUCATION

DEPENSES	1 579 513 €
RECETTES	1 110 522 €
CHARGE COMMUNAUTAIRE	468 991 €

Les recettes sont constituées pour **687 753 €** par les participations parentales et **422 769 €** de financements de la Caisse d'Allocations familiales, de la Mutualité Sociale Agricole voire d'autres partenaires (comités d'entreprises...).

IV – LA GESTION FINANCIERE

A) LE FONCTIONNEMENT DE LA STRUCTURE

Est joint au présent rapport le compte administratif 2015.

Vous trouverez également le détail de la dette en cours au 31 décembre 2015, le montant des annuités, le tableau de l'amortissement prévisionnel de la dette, l'état des immobilisations, le tableau des emplois ouverts au sein de la Communauté de Communes au 31 décembre 2015.

Il paraît important de rappeler le coût par habitant pour chacune des compétences transférées à savoir :

COUT PAR HABITANT DU FONCTIONNEMENT
DES SERVICES COMMUNAUTAIRES EN 2015

SERVICE SCOLAIRE* (dont 81,42 € pour charge de la dette)	184,33 €
SERVICE ANIMATIONS	57,18 €
✓ Accueil périscolaire matin, midi et soir	
✓ Accueil jeune enfance (crèche)	
✓ Accueil extrascolaire du mercredi lors des vacances scolaires et actions envers les adolescents	
✓ Relais Assistantes Maternelles (RAM)	
ORDURES MENAGERES	83,00 €
(dont 43,88 € financés directement par la taxe sur les ordures ménagères)	
SERVICES GENERAUX	<u>67,98 €</u>
Secrétariat, Ingénierie service technique, Mission Locale Rurale,....	
<u>TOTAL</u>	392,49 €

* la charge de la dette annuelle liée aux investissements a été intégrée dans le coût par service.

Commentaires :

Si le poids du fonctionnement scolaire et du service Jeunesse a légèrement augmenté en 2014, la charge par habitant augmente du fait de la charge de la dette nouvelle induite par la construction du pôle scolaire et de services à Bazancourt.

Compte tenu des orientations définies ci-après :

- Construction du Groupe Scolaire « Suipe des Marais » à Auménancourt (2004),
- Reconstruction du Groupe Scolaire Elementaire avec Centre de Loisirs Sans Hébergement René Chazot à Bazancourt (2005),
- Construction d'un Accueil Jeune Enfance à Boulton sur Suipe (2008),
- Construction d'aires de jeux multisports (2008),
- Construction du pôle scolaire et de services « La Doline » à Warmeriville (2012),
- Réalisation d'un plateau sportif à Auménancourt (2013),
- Construction d'abris bus à Isles sur Suipe (2012) et à Heutrégiville (2013),
- Reconstruction / extension du groupe scolaire et périscolaire de Boulton sur Suipe,
- Déconstruction/reconstruction de l'école maternelle de Bazancourt au groupe René Chazot et construction de bâtiments périscolaires notamment pour la restauration scolaire (2015/2016),

La charge de la dette devrait progresser car intégrant la construction du pôle scolaire et de services de Bazancourt en année pleine. Néanmoins notre capacité d'autofinancement a fortement progressé du fait du développement économique entre 2004 et 2015 notamment sur Bazancourt avec différentes unités industrielles nouvelles, ce qui nous a permis d'amortir le programme de constructions scolaire et périscolaire sur Warmeriville et qui devrait également absorber celles de Boulton sur Suipe.

Afin de pouvoir continuer à investir pour les équipements structurants de notre territoire, il convient de développer les activités économiques notamment au niveau agro-industriel en lien avec le pôle de compétitivité à vocation mondiale mais également dans d'autres secteurs d'activités (pour ne pas dépendre exclusivement de l'agro - industrie) afin de renforcer nos moyens financiers par des recettes supplémentaires liées à la Contribution Economique Territoriale et à la Taxe Foncière sur les propriétés bâties dans sa partie industrielle.

Dans ce cadre, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Reims et d'Eprenay s'est engagée avec notre communauté de communes de la vallée de la Suipe et celle de Beine-Bourgogne dans la création d'un parc d'activités important (Reims Bioéconomie Park) en prolongement de la zone existante du Val des Bois vers l'échangeur des Sohettes entre les RD20 et RD 20a aux abords de la RN51/A34.

Nous participons également au financement de la desserte routière du pôle Industries Agro – Ressources de Bazancourt / Pomacle en étant moteur pour la réalisation de la première phase des travaux depuis la RD 20a/RD31 jusqu'à la RD 74 grâce au portage désormais assuré par le Syndicat du Nord Rémois mais également au développement de la fibre optique au profit de nos territoires ; ce dossier étant quant à lui porté par le SIEM.

Néanmoins, la montée en charge du Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FPIC) d'ici à 2017, et la baisse drastique de nos dotations octroyées par l'Etat du fait de l'effort demandé aux collectivités locales pour contribuer au redressement des comptes publics pour la période 2014/2017, conduit à une contraction significative de notre marge d'autofinancement à l'horizon 2017 (réduction de près de 75%).

B) BILAN DE LA FISCALITE 2015

Ci-joint un tableau de la fiscalité de la Communauté de Communes

L'année 2015 a vu le maintien des taux de fiscalité au niveau de 2012, à savoir:

- Foncier bâti au taux de 4 %,
- Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) au taux de 19,30 %,
- Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères au taux de 8,35 %.

Situation fiscale de la communauté de communes en 2015

	Taxe d'habitation			Foncier bâti			Foncier non bâti			TECOM			TATFMS			Total produits		
	Base	Taux	Produit	Base	Taux	Produit	Base	Taux	Produit	Base	Taux	Produit	Base	Taux	Produit	Base	Taux	Produit
Auménancourt	814 068	7,42%	60 397	677 402	4,05%	27 334	19 100	0,972%	18 587	554	488 007	8,35%	46 235	737	13,17%	97		120 883
Bazancourt	1 503 579	7,42%	111 366	9 349 025	4,05%	374 007	374 007	0,972%	364 142	448	1 055 717	8,35%	88 142	5 437	13,17%	716		581 579
Boult & Sulippe	1 239 314	7,42%	91 923	774 049	4,05%	30 952	30 952	0,972%	29 980	745	703 078	8,35%	58 826	3 653	13,17%	483		187 054
Heutrégiville	388 803	7,42%	28 833	214 536	4,05%	8 583	8 583	0,972%	8 316	403	224 829	8,35%	18 774	404	13,17%	55		58 742
Isles & Sulippe	814 442	7,42%	60 441	713 906	4,05%	28 587	28 587	0,972%	27 840	478	547 038	8,35%	45 679	8 683	13,17%	1 144		138 307
St Etienne/Sulippe	221 489	7,42%	16 426	128 008	4,05%	5 042	29 629	0,972%	28 1	281	129 701	8,35%	10 801	0	13,17%	0		32 889
Warmeriville	1 847 783	7,42%	137 122	1 147 756	4,05%	45 918	98 108	0,972%	927	927	1 181 192	8,35%	98 508	13 683	13,17%	1 793		284 358
TOTAL	6 928 499	7,42%	513 547	12 863 872	4,05%	513 166	407 366	0,972%	3 826	3 826	4 280 050	8,35%	265 885	32 887	13,17%	4 288		1 389 912

dépense = 682 469

	Cobation Foncières des Entreprises			C.V.A.E. (28,58 %)			I.F.E.R.			TASCOM			TOTAL GLOBAL			Attrib. de comp.		
	Base	Taux	Produit	Base(28,58)	Taux	Produit	Base	Taux	Produit	Base	Taux	Produit	Base	Taux	Produit	Montant	Montant	
Auménancourt	50 050	19,30%	9 660	405 133	1,59%	6 437	0	1	0	0	0	1	0	0	15 737	138 630		135 148
Bazancourt	7 232 908	19,30%	1 395 963	52 098 000	1,96%	781 470	4 089	1	4 089	4 897	4 897	1	4 897	2 106 116	2 767 695		-1 032 687	
Boult & Sulippe	109 871	19,30%	21 205	525 133	1,59%	7 877	45 576	1	45 576	0	0	1	0	0	34 658	261 712		159 131
Heutrégiville	17 548	19,30%	3 385	219 800	1,59%	3 497	0	1	0	0	0	1	0	0	6 985	63 727		51 709
Isles & Sulippe	307 024	19,30%	59 235	3 063 333	1,09%	45 950	4 243	1	4 243	0	0	1	0	0	109 448	245 795		-75 072
St Etienne/Sulippe	7 373	19,30%	1 421	4 409	1,59%	69	0	1	0	0	0	1	0	0	1 487	34 076		41 268
Warmeriville	223 197	19,30%	43 083	1 249 967	1,09%	19 730	2 121	1	2 121	25 183	25 183	1	25 183	89 116	373 474		283 004	
TOTAL	7 947 972	19,30%	1 533 971	57 584 466	1,59%	863 787	56 029	1	56 029	29 788	29 788	1	29 788	2 483 547	3 683 059		-487 489	

217 289 872